

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2024**  
**COMMUNE DE BRANCOURT-EN-LAONNOIS**

La réunion a débuté le 28 juin 2024 à 18h30 sous la présidence du Maire, Madame ROUYER Marie-Laure.

**Membres présents :**

Monsieur ALLUITTE DAVID - Conseiller Municipal  
Madame BOISSOLLE SANDRINE - Conseillère Municipale  
Monsieur CAGNIET Fabien - Conseiller Municipal  
Madame COLETO Audrey - Conseillère Municipale  
Monsieur COUSIN NICOLAS - Adjoint  
Madame DELPECH NADEGE - Adjointe  
Madame MOISSON DJAMILA - Conseillère Municipale  
Monsieur REMY JEAN-JACQUES - Adjoint  
Madame ROUYER MARIE-LAURE - Maire  
Monsieur SUMIEN JEAN-MARC - Conseiller Municipal

**Membres absents représentés :**

Madame BRANDON CATHERINE - Conseillère Municipale Pouvoir donné à Mme COLETO Audrey -  
Conseillère Municipale  
Madame CAUCHOIS CELINE - Conseillère Municipale Pouvoir donné à Mme ROUYER MARIE-LAURE -  
Maire

**Membres absents :**

Monsieur GILLES WILFRIED - Conseiller Municipal  
Madame LAVAIRE CHARLINE - Conseillère Municipale  
Monsieur SLIPECKI THIERRY - Conseiller Municipal

Secrétaire de séance : Madame COLETO Audrey

Le quorum (plus de la moitié des 15 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

**Ordre du jour :**

- Approbation du PV du conseil du 12 avril 2024
- D13\_2024 - Dénomination de la place de l'école
- D14\_2024 - Dénomination du parking de la rue de la Croix Blanche
- D15\_2024 - Modification du nom de la rue de la Prairie - Résidence Croix Blanche
- D16\_2024 - Montant du forfait communal en matière scolaire pour l'année 2024/2025
- D17\_2024 - Adhésion de la commune au Syndicat de Production d'Eau Potable du Nord de Soissons (SPENS)
- D18\_2024 - Décision Modificative n°1 : Achats des plaques de rues et numéros
- D19\_2024 - Demande de subventions : Restos du Cœur, Association les Fauvettes "Section Speed Ball", Chauny Sports Cyclisme (Paris-Chauny)
- Questions diverses

---

**- Approbation du PV du conseil du 12 avril 2024**

Le compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 12 avril 2024 a été approuvé à l'unanimité.

**12 voix pour**

#### **D13\_2024 - Dénomination de la place de l'école**

Madame le Maire informe l'assemblée qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies et places de la commune.

Il convient, pour faciliter la fourniture de services publics, d'identifier clairement les adresses des immeubles.

Par conséquent, Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le nom de la place de l'école.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la dénomination suivante pour la place de l'école : (parcelles ZC119, ZC118, ZC122)

- Espace Raymond ROLLAND (Maire de 1971 à 2004)

**12 voix pour**

#### **D14\_2024 - Dénomination du parking de la rue de la Croix Blanche**

Dans le prolongement de la délibération précédente, Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le nom du parking rue de la Croix Blanche, situé entre le n° 11 et le n°15 rue de la Croix Blanche.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la dénomination suivante pour le parking :

- Parking Croix Blanche

**12 voix pour**

#### **D15\_2024 - Modification du nom de la rue de la Prairie - Résidence Croix Blanche**

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil que par délibération en date du 3 novembre 2009, la rue dénommée « Résidence de la Croix Blanche » est devenue : « Rue de la Prairie – Résidence de la Croix Blanche »

Interpellée à plusieurs reprises par des riverains de cette rue et de la rue de la Croix Blanche, suite à des erreurs de livraison dues à cet intitulé, Madame le Maire, propose à l'assemblée de simplifier le nom de la rue en retirant la mention « Résidence de la Croix Blanche ».

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide, de renommer la rue comme suit :

« Rue de la Prairie »

Les nouvelles plaques de rue seront donc installées.

**12 voix pour**

**D16\_2024 - Montant du forfait communal en matière scolaire pour l'année 2024/2025**

Le coût moyen de fonctionnement des écoles publiques est utilisé pour le calcul des subventions aux écoles privées du 1er degré sous contrat d'association. Il est également la base de calcul pour la participation aux frais de scolarité d'un enfant scolarisé hors de sa commune de résidence.

Le forfait par élève est égal au coût moyen par élève constaté dans les écoles publiques de Brancourt-en-Laonnois.

Pour l'année scolaire 2024/2025, il est de 1 008.33 euros par élève.

**12 voix pour**

**D17\_2024 - Adhésion de la commune au Syndicat de Production d'Eau Potable du Nord de Soissons (SPENS)**

Madame le Maire informe l'assemblée que le Syndicat Intercommunal des Eaux Pinon-Brancourt (SIEP) a lancé une opération d'interconnexion avec le Syndicat de Production d'Eau Potable du Nord de Soissons (SPENS) afin de sécuriser la ressource en eau et de traiter la problématique du fluor par dilution.

Cette adhésion se traduira par la dissolution du SIEP, par l'adhésion au SPENS des communes de Pinon et de Brancourt-en-Laonnois et par le transfert direct au SPENS : de l'ensemble des actifs et passifs, des résultats de fonctionnement et d'investissement, de la trésorerie, des restes à recouvrer, du personnel et de l'ensemble des archives du syndicat des eaux de PINON-BRANCOURT.

Les conseils municipaux de Pinon et de Brancourt-en-Laonnois doivent se prononcer sur cette procédure d'adhésion avec transfert de compétences.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal, sollicite l'adhésion de la commune de Brancourt-en-Laonnois au Syndicat de Production d'Eau Potable du Nord de Soissons, avec transfert de compétences et avec effet le 01/01/2025 à 00h00.

**12 voix pour**

**D18\_2024 - Décision Modificative n°1 : Achats des plaques de rues et numéros**

Madame le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu d'apporter des modifications budgétaires pour l'achat de plaques de rues et numéros de voirie, dans le cadre des modifications d'adressage sur certaines voies.

En conséquence, il convient de modifier le budget comme suit :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2135-2024016 : Travaux Eglise	1 000.00 €	
D 2135-2024018 : Plaques de rues		1 000.00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>1 000.00 €</b>	<b>1 000.00 €</b>

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la Décision Modificative ainsi proposée.

**12 voix pour**

**D19\_2024 - Demandes de subventions : Restos du Cœur, Association les Fauvettes "Section Speed Ball", Chauny Sports Cyclisme (Paris-Chauny)**

Madame le Maire présente l'ensemble des demandes de subvention reçues au Conseil municipal.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte le versement d'une subvention à l'association « Les Restos du Cœur » au titre de l'année 2024 d'un montant de 300 euros. Les autres demandes (Association les Fauvettes « Section Speed Ball », Chauny Sports Cyclisme (Paris-Chauny) sont refusées.

**12 voix pour**

**Questions diverses**

Course cycliste

La course cycliste « Paris-Chauny » passera par la Commune le dimanche 22 septembre prochain.

Commémoration du 14 juillet

La cérémonie commémorative du 14 juillet aura lieu à 9 heures 45 devant la mairie.

Travaux concernant « la Ferme »

Dans le cadre de la réhabilitation du pôle technique, propriété communale, des travaux auront lieu dans le courant du dernier trimestre 2024 (intervention de M. DUBOIS Simon, tailleur de pierre) et 1<sup>er</sup> trimestre 2025 (intervention de M. DESAVENELLE, couvreur). Les travaux sont la poursuite de la remise en état du pôle communal. Les interventions seront effectuées sur le mur d'enceinte rue de Bordet (en partie) et sur les murs jouxtant la propriété voisine. Cette partie intérieure sera couverte de tôles bac acier.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 21h30.

Madame COLETO Audrey  
Secrétaire de séance

Madame ROUYER Marie-Laure,  
Maire

Le secrétaire

